

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 5 mai 2014 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal du 7 avril et 22 avril 2014
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
 - 4.2 Dépôt de rapport financier de la municipalité et du vérificateur pour l'année 2013
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Tournoi de golf du Club optimiste de McMasterville
 - 6.2 Demande de l'Association de Paralyse Cérébrale du Québec
 - 6.3 Demande d'appui financier pour la Coopérative Jeunesse de Service (CJS)
 - 6.4 Demande pour la tenue d'une course de « trail » dans la montagne de Rougemont
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
 - 7.1 Adoption : Règlement 2013-182 amendant le règlement de construction 2003-054
 - 7.2 Adoption : Règlement 2014-186 amendant le règlement 2008-098 concernant la circulation et le stationnement
8. Administration et greffe
 - 8.1 Adhésion au Fleurons du Québec
 - 8.2 Adhésion à Réseau québécois des Villes et Villages en santé
 - 8.3 Entente avec la ville de St-Césaire pour l'utilisation de la bibliothèque
 - 8.4 Prix du Mérite
 - 8.5 Paiement du premier décompte progressif Nordmec Construction inc.
9. Loisirs
 - 9.1 Achat de fibre de cèdre pour le terrain de jeux
 - 9.2 Embauche d'employés au camp de jour
 - 9.3 Participation de la coordonnatrice des loisirs au Congrès 2014 de l'AQLM
10. Urbanisme
 - 10.1 Demande CPTAQ 1320 rang Double
11. Eau potable / Eaux usées
 - 11.1 Règlement d'emprunt no. 16 de la Régie d'assainissement des eaux usées

11.2 Suivi parasitaire pour les puits McArthur et l'usine de filtration

12. Dépôt de document

12.1 Dépôt d'une pétition contre les canons effaroucheurs

13. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité

14. Période de questions réservée à l'assistance

15. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

14-05-2366

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2367

Adoption des procès-verbaux du 7 et 22 avril 2014

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 7 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 22 avril 2014.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2368

Approbation du paiement des comptes

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver la liste des comptes du budget des activités financières au 5 mai 2014;

Pour un montant total de 38 189.05 \$

D'approuver la liste des déboursés payés d'avance au 5 mai 2014 au montant de 127 892.54\$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisé à les payer.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2369

Dépôt de rapport financier de la municipalité et du vérificateur pour l'année 2013

La secrétaire-trésorière, Madame Kathia Joseph dépose le rapport financier et celui du rapport du vérificateur pour l'année financière 2013.

Tournoi de golf du Club optimiste de McMasterville

Le conseil prend acte mais ne désire pas y donner suite.

Demande de l'Association de Paralyse Cérébrale du Québec

Le conseil prend acte mais ne désire pas y donner suite.

14-05-2370

Demande d'appui financier pour la Coopérative Jeunesse de Service (CJS)

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu de verser une commandite de 250 \$ à la Coopérative Jeunesse de Service des Quatre Lieux afin de soutenir leurs activités 2014.

Vote pour : 6

Vote contre :

Demande pour la tenue d'une course de « trail » dans la montagne de Rougemont

Le conseil prend acte de la demande mais ne désire pas y donner suite puisque la montagne est une propriété privée appartenant à plusieurs propriétaires, il est donc de la responsabilité des organisateurs de contacter tous les propriétaires afin d'obtenir leur assentiment.

14-05-2371

Adoption : Règlement 2013-182 amendant le règlement de construction 2003-054

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement de construction pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné le 2 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté un projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a tenu, le 7 avril 2014, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'adopter le présent règlement décrétant et statuant ce qui suit :

ARTICLE 1 – Préambule

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2 – Fondation

Le deuxième paragraphe de l'article 5.1 est remplacé par ceux-ci :

L'épaisseur des murs des fondations doit être égale à celle des murs du bâtiment qu'ils supportent, sans être inférieure à 20 cm. De plus, les murs des fondations non établis sur le roc doivent reposer sur une semelle dont la largeur est au minimum égale au triple de la largeur du mur et dont l'épaisseur est au minimum égale à la largeur du mur.

Les bâtiments existants, à l'entrée en vigueur du présent règlement, sans fondations tels que les maisons mobiles, bâtiments agricoles et autres, peuvent être agrandis sur le même type de support.

ARTICLE 3 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Vote pour : 6

Vote contre :

**Adoption : Règlement 2014-186 amendant le règlement 2008-098
concernant la circulation et le stationnement**

Le point est reporté à une séance ultérieure.

14-05-2372

Adhésion au Fleurons du Québec

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion de renouveler l'adhésion de la municipalité de Rougemont au Fleurons du Québec pour l'édition 2014-2016 pour un montant de 1035\$ pour les trois années.

Vote pour : 1 (Pierre Dion)

Vote contre : 5

PROPOSITION REFUSÉE

14-05-2373

Adhésion à Réseau québécois des Villes et Villages en santé

CONSIDÉRANT l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE les décisions prises par la municipalité de Rougemont en matière d'habitation, de culture, de sécurité, de loisirs, d'environnement, de développement communautaire, économique et urbain ont une grande influence sur la santé de ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QU' une approche multisectorielle et concertée dans la communauté de Rougemont peut contribuer à créer un environnement sain pour tous les citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE l'administration de la municipalité de Rougemont désire encourager cette concertation et participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétence et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de la vie;

CONSIDÉRANT QU' il est important que la municipalité de Rougemont assume le leadership d'une municipalité en santé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu que la municipalité de Rougemont :

1- Adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités.

2- Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires.

3- Forme, dans la mesure du possible, un comité de travail composé de représentants de la municipalité (ville) et de représentants des différents secteurs de la communauté pour s'assurer de la réalisation de ces objectifs¹ et invite différents partenaires à la soutenir dans cette démarche.

4- Mette en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.

5- Nomme Caroline-Josée Beaulieu, coordonnatrice aux loisirs et tourisme pour la représenter au sein de ce comité de travail.

6- Accepte le principe d'engager, à cette fin, les sommes couvrant les ressources humaines et matérielles requises pour la réalisation des projets dont elle aura accepté la réalisation.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2374

Entente avec la ville de St-Césaire pour l'utilisation de la bibliothèque

Il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de verser un montant de 1000\$ à la Ville de St-Césaire afin de permettre aux résidents de Rougemont de fréquenter gratuitement la bibliothèque de St-Césaire durant les travaux de réaménagement de la bibliothèque de Rougemont.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2375

Prix du Mérite Municipal 2014

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'appuyer la candidature de Monsieur Jules Bessette au Prix Mérite Municipal 2014 visant à souligner l'engagement de personnes qui ont contribué à améliorer la qualité de vie dans leur milieu.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2376

Paiement du premier décompte progressif Nordmec Construction inc

Il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de verser un montant de 197 199.76\$ (incluant les taxes) représentant le premier versement pour le projet du nouveau filtre à l'usine de traitement d'eau potable.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2377

Achat de fibre de cèdre pour le terrain de jeux

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'acheter 25 mètres cube de fibre de cèdre pour le parc de jeux situé au 270 la Grande-Caroline à Pépinière Fontaine inc.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2378

Embauche d'employés au camp de jour 2014

Il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'embaucher les personnes suivantes aux postes d'animateurs de camp de jour pour l'année 2014 aux termes et conditions proposés :

- Marie-Pier Tessier
- Marie-Pier Carmicheal
- Catherine Desmarais Jeanty
- Benoit Pagé
- Valéry Ducharme Doucet
- Sara-Ève Gravel
- Amélie Allaire

- Hazal Turk

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2379

Participation de la coordonnatrice des loisirs au Congrès 2014 de l'AQLM

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser la participation de Madame Caroline-Josée Beaulieu au Congrès de l'AQLM qui aura lieu du 8 au 10 octobre inclusivement à Victoriaville pour un montant de 415\$ avant taxes ainsi que toutes les dépenses s'y rattachant.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2380

Demande CPTAQ 1320 rang Double

CONSIDÉRANT QUE Les Douceurs d'Aurélié Inc., le « Demandeur » s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, une autorisation pour des usages autres qu'agricoles, une aliénation et un lotissement;

CONSIDÉRANT QUE le projet concerne le lot 1 714 929 du cadastre du Québec et totalise une superficie de 3653 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QU' actuellement le terrain est utilisé à des fins autres qu'agricoles;

CONSIDÉRANT QU' une autorisation numéro 233772 a été rendu le 15 avril 1996;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en trois volets, le premier étant de permettre un l'aliénation d'une superficie de 3653 mètres carrés du lot 1 714 929;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième volet consiste à lotir la partie aliénée en 5 lots;

CONSIDÉRANT QUE le troisième volet consiste à autoriser les usages résidentiels et commerciaux sur la partie aliénée;

CONSIDÉRANT QU' en vertu des documents déposés à la municipalité, l'ensemble de la demande semble respecter les critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, aliénation et le lotissement d'une partie du lot 1 714 929 du cadastre du Québec.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2381

Règlement d'emprunt no. 16 de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / St-Césaire

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter le règlement d'emprunt no. 16 de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / St-Césaire pour l'entretien et l'achat de nouveau

équipement pour un montant de 652 000\$ comprenant les équipements énumérés à l'annexe A « Liste des équipements » du règlement.

Vote pour : 4

Vote contre : 2

(M. Jeannot Alix & M. Mario Côté)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

14-05-2382

Suivi parasitaire pour les puits McArthur et l'usine de filtration

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'effectuer le suivi parasitaire pour le puits McArthur et l'usine de filtration pour un montant de 280\$ par la compagnie ABC gestion parasitaire.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-05-2383

Dépôt d'une pétition contre les canons effaroucheurs

La directrice générale dépose, à la demande de plusieurs citoyens, une pétition de 45 signataires contre les canons effaroucheurs.

14-05-2384

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour :

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 6^e jour de mai 2014

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire